

HORAIRES	PROGRAMME	INTERVENANT(S)
<b>LUNDI 05 JUILLET 2021 Pause déjeuner 12h45-13h45</b>		
8h00	Accueil / Présentation	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
8h30 - 9h30	Partie théorique « Le certificat de capacité et l'autorisation d'ouverture d'établissement »	Charlotte HUBLER
9h30 - 10h30	Partie théorique « Chéloniens : diversité et méthode de classification »	Idem* SG
10h45 - 12h45	Partie théorique « Notions de biologie, d'anatomie »	Idem
13h45 - 14h45	Partie théorique « Notions d'écologie et d'éthologie »	Idem
15h00 - 18h00	Partie pratique « Visite d'une structure spécialisée de présentation au public – Refuge (1 <sup>ère</sup> catégorie) »	Jérôme MARAN – l'équipe du Refuge des tortues
18h15 - 21h15	Partie pratique « Identification des animaux de parc : principes, méthodes et exercices pratiques »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
TOTAL 11h	Partie théorique : 5h	Partie pratique : 6h
<b>MARDI 06 JUILLET 2021 Pause déjeuner 13h00-14h00</b>		
8h00 - 8h30	Partie pratique « Hygiène et sécurité »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
8h30 - 13h00	Partie pratique « Entretien des animaux et gestion technique des habitats »	Idem
14h00 - 16h00	Partie théorique « Alimentation »	Charlotte HUBLER
16h15 - 18h15	Partie théorique « Maintien en captivité, matériel et installations / Partie 1 : la lumière »	Idem
18h30 - 20h30	Partie pratique « Description et analyse des installations du parc, relevés techniques »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
TOTAL 11h	Partie théorique : 4h	Partie pratique : 7h
<b>MERCREDI 07 JUILLET 2021 Pause déjeuner 12h45-13h45</b>		
8h30 - 10h30	Partie pratique « Nourrissage, entretien des animaux et gestion technique des habitats »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
10h45 - 11h45	Partie pratique « Relevés techniques »	C. HUBLER et l'équipe de ReptiCF
11h45 - 12h45	Partie pratique « Suivi des spécimens : pesée et calcul d'IMC »	Idem
13h45 - 15h45	Partie théorique « Reproduction »	Charlotte HUBLER
16h00 - 19h00	Partie pratique « Interactions, manipulation et contention de chéloniens terrestres »	Idem
19h00 - 21h00	Partie pratique « Identification des animaux de parc : principes, méthodes et exercices pratiques »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
TOTAL 11h	Partie théorique : 2h	Partie pratique : 9h

<b>JEUDI 08 JUILLET 2021 Pause déjeuner 13h00-14h00</b>		
8h30 - 10h30	Partie pratique « Nourrissage, entretien des animaux et gestion technique des habitats »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
11h00 - 13h00	Partie pratique « Technique de sexage »	Idem
14h00 - 16h00	Partie théorique : « Législation et réglementation »	Charlotte HUBLER
16h15 - 17h15	Partie pratique : « Lecture en groupe de l'arrêté du 8 octobre 2018 et discussion »	Idem
17h15 - 20h15	Partie pratique « Rédaction du certificat de capacité et de l'autorisation d'ouverture d'établissement »	C. HUBLER et l'équipe de ReptiCF
<b>TOTAL 10h</b>	Partie théorique : 2h	Partie pratique : 8h
<b>VENDREDI 09 JUILLET 2021 Pause déjeuner 13h00-14h00</b>		
8h00 - 12h00	Partie pratique « Nourrissage, entretien des animaux et gestion technique des habitats »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
12h00 - 15h00	Partie théorique « Maintien en captivité, matériel et installations / Partie 2 : la chaleur et l'hygrométrie »	Idem
15h00 - 17h00	Partie théorique « Vétérinaire : responsabilités, pathologies et prophylaxie »	Dr Grégory BREUIL – Vétérinaire spécialisé
17h15 - 20h15	Partie pratique « Vétérinaire : visite de contrôle d'un refuge / soins aux animaux »	Dr Grégory BREUIL et Jérôme MARAN
<b>TOTAL 11h</b>	Partie théorique : 4h	Partie pratique : 7h
<b>SAMEDI 10 JUILLET 2021 Pause déjeuner 13h00-14h00</b>		
8h00 - 13h00	Partie pratique « Nourrissage, entretien des animaux et gestion technique des habitats »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
14h00 - 15h00	Partie théorique « Notions générales de conservation et de protection »	Dr Olivier MARQUIS
15h00 - 16h00	Partie théorique « Conservation des chéloniens en parc zoologique »	Idem
16h15 - 17h15	Partie théorique « Sensibilisation : les reptiles et amphibiens de France »	En cours de validation
17h15 - 18h15	Table ronde : « captivité, terrariophilie et conservation »	Toutes les équipes
19h00	Repas de fin de formation	Soirée conviviale avec toute l'équipe
<b>TOTAL 9h</b>	Partie théorique : 3h	Partie pratique : 6h
<b>DIMANCHE 11 JUILLET 2021 Pause déjeuner 12h15-13h15</b>		
8h00 - 10h00	Partie pratique « Rédaction du certificat de capacité et de l'autorisation d'ouverture d'établissement »	C. HUBLER et l'équipe de ReptiCF
10h15 - 12h15	Partie pratique « Préparation de l'évaluation »	Charlotte HUBLER
13h15 - 16h15	Partie pratique « Evaluation des acquis (exercice en équipe) : diffusion des connaissances par la vulgarisation auprès d'un public néophyte (Accueil des visiteurs du refuge pour une visite commentée) »	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
16h15	Débriefing de la formation et remise des attestations de formations	C. HUBLER, J. MARAN, L'équipe du Refuge des tortues et de ReptiCF
16h45 - 18h45	Entretiens et bilans individuels	Charlotte HUBLER
<b>TOTAL 7h</b>	Partie théorique : 0h	Partie pratique : 7h
<b>TOTAL CDCDPE 70h</b>	<b>Partie théorique : 20h</b>	<b>Partie pratique : 50h00</b>

## Objectifs : Autres certifications sans niveau spécifique

Fiches ROME de références : A1408 / A1501 / A1301 / A1303 / D1210 / D1301 / D1503 / G1403 / K2402

Compétences visées (il peut s'agir selon les métiers visés de compétences de base ou de compétences spécifiques) :

**Savoir-faire** : Aménager un lieu pour des animaux d'élevage / Conseiller le client sur les articles destinés aux animaux et procéder à la vente / Conseiller sur l'alimentation, les soins / Consigner des données dans un registre / Désinfecter et décontaminer un équipement / Déterminer les rations alimentaires des animaux / Déterminer les rations alimentaires selon les besoins physiques et physiologiques des animaux / Élaborer un planning de reproduction adapté aux objectifs / Encadrer ou guider des groupes de scientifiques et de visiteurs, sur des parcs naturels, forêts / Entretenir des locaux / Entretenir l'espace de vie d'un animal / Entretenir un poste de travail / Évaluer l'état de santé de l'animal / Identifier les besoins en renouvellement ou diversification des espèces d'un élevage / Identifier les troubles et symptômes des animaux et définir l'intervention appropriée / Identifier un animal malade et informer les acteurs concernés (vétérinaire, /...) / Identifier un animal par marquage / Intervenir auprès d'animaux de compagnie / Intervenir auprès d'animaux en captivité / Peser un animal, lui administrer des produits selon une procédure expérimentale et un protocole d'étude / Préparer et installer l'animal (désinfection, mise en cage, ...) / Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ... / Préparer les aliments et les distribuer aux animaux / Réaliser les opérations de reproduction des animaux d'un élevage / Réaliser les soins d'hygiène et de confort des animaux / Réaliser une déclaration réglementaire / Réaliser une gestion administrative / Réaliser un suivi d'activité / Réceptionner les animaux, vérifier leur état, carnet de santé et les répartir dans les habitats / Renseigner le client sur les races, modes de vie des animaux / Sensibiliser tous les publics à la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel / Surveiller un cheptel animalier / Vérifier les origines géographiques ou génétiques d'un animal

**Savoir** : Annexes Convention de Washington (CITES) / Biologie / Biologie animale / Caractéristiques des écosystèmes / Classification des espèces animales / Diététique animale / Écologie / Élevage / Environnement – nature / Ethologie / Gestion administrative / Normes environnementales / Nutrition animale / Pathologies animales / Procédures de prévention des risques sanitaires / Produits animaliers / Propriétés des produits vétérinaires / Procédures de nettoyage et de désinfection / Psychologie animale / Réglementation des espaces et espèces protégés / Réglementation sanitaire/Règles de sécurité / Règles d'hygiène et d'asepsie / Règles d'hygiène et de propreté / Sciences de l'information et de la communication Environnement – nature / Sciences de la vie et de la terre / Techniques d'approche et de manipulation des animaux / Techniques de vente / Zoologie

**Cette formation s'adresse à un large public et offre aux participants la possibilité d'acquérir ou d'approfondir des connaissances et compétences sur les reptiles.**

**Elle permet de remplir une partie des obligations légales liées au dépôt d'une demande de certificat de capacité pour l'élevage et l'entretien d'espèces d'animaux non domestiques (reptiles).**

## Codes NSF / Formacodes / ROME :

**NSF** : 212 / 212t / 113 / 118 / 210s / 312

**ROME** : A1408 / A1501 / A1301 / A1303 / D1210 / D1301 / D1503 / G1403 / K2402

**Formacodes** : 15054 / 15091 / 12054 /

12046 / 12028 / 12049 / 12087 / 12075 / 12051 / 12032 / 12021 / 21084 / 21056 / 21558 / 34559 / 34502 / 46375 / 12524 / 12556 / 42024 / 42025 / 42021 / 42022 / 42004 / 83056

## Public concerné et prérequis : Tous publics / Particuliers et professionnels.

Éleveurs amateurs ou professionnels, soigneurs en parc zoologique, vendeurs en animalerie, particuliers détenteurs, personnels de clinique vétérinaire, toute personne ayant des activités en lien avec des reptiles (chéloniens). Toute personne souhaitant obtenir des informations sur les reptiles (chéloniens) en général et en captivité.

Prérequis d'entrée en formation : Maîtrise du français (oral et écrit) / Bilan individuel-audit de niveau

Niveau exigé : aucun / Diplôme exigé : aucun

Ouvert à tous, à partir de 15 ans, attention : les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable légal également inscrit à l'action.

**Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part dès maintenant.**

**Nous pouvons essayer d'aménager avec vous un parcours adapté à votre situation, selon la nature de cette dernière.**

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Méthodes pédagogiques : méthode démonstrative + méthode applicative + méthode heuristique
- Présence d'un responsable pédagogique / formateur « Repti Conseils & Formations » durant toute l'action de formation. Charlotte HUBLER est le représentant de l'organisme de formation. Elle encadrera la formation dans son intégralité et dispensera tout ou partie des cours.

**Elle est titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèce de reptiles, amphibiens et arthropodes (N°77/216 et N°77/215, copies disponibles sur demande écrite).**

- Dispense d'un ou plusieurs cours par des intervenants extérieurs. Les intervenants pouvant dispenser certains cours lors de nos formations, sont des spécialistes reconnus dans leur domaine respectif. Ils interviennent sur diverses thématiques.
- Diffusion de supports « Power Point » pour la théorie. Les supports « Power Point » servent d'outils pédagogiques tout au long de la formation dispensée. Les informations qu'ils regroupent sont issues de publications scientifiques (citées et référencées), ainsi que des connaissances et compétences des équipes de l'organisme de formation.
- Diffusion de supports papiers. Les supports papiers reprennent des parties importantes des cours diffusés à l'oral et à l'écran, ils servent d'outils pédagogiques pour permettre aux apprenants d'acquérir les objectifs visés.

• Mise à disposition, sous la responsabilité du formateur, des animaux et du matériel pour la partie pratique. Lors de la formation, plusieurs spécimens de reptiles seront mis à la disposition des « stagiaires / apprenants » sous la responsabilité et l'encadrement du formateur. Le matériel pouvant servir aux parties pratiques sera fourni par l'organisme de formation.

### **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats, modalités d'évaluation :**

Suivi de l'exécution : fiche d'émargement, attestation de présence individuelle et attestation de fin de formation individuelle et nominative (procédure supplémentaire pour les conventions de formation professionnelle).

Appréciation des résultats : Tests QCM et/ou questionnaires et/ou mise en situation pratique et/ou exercices pratiques et/ou études de cas (évaluations sommatives et formatives), questionnaires de positionnement et d'auto-évaluation et questionnaire d'évaluation de l'action en fin de formation.

Modalités d'évaluation : Tests QCM et/ou questionnaires et/ou mise en situation pratique et/ou exercices pratiques et/ou études de cas (évaluations sommatives et formatives), prévus à la fin de plusieurs modules. Un questionnaire de positionnement et d'auto-évaluation (bilan individuel - audit de niveau) est à remplir avant le début de la formation ainsi qu'à la fin de l'action. Le module est acquis en obtenant à minima la moyenne sur la totalité des notes cumulées obtenues aux différents tests et questionnaires type QCM. Si cette note est inférieure à la moyenne le module est réputé non-acquis, cependant le suivi des thématiques abordées permet de justifier, en accord à l'arrêté du 12 décembre 2000 (modifié), de la collecte d'heures d'enseignement théorique et pratique imposée pour l'éligibilité du candidat.

### **Durée de la formation : Rythme : en continu / Mode d'organisation : Présentiel en inter-entreprise / Collectif**

Total 70h / Sur 10 jours / Dont : 20h d'enseignement théorique et 50h d'enseignement pratique.

### **Lieux de formation : en centre / 2920 Route de Paulhac, 31660 Bessières**

### **Nombre de participants :**

**De 10 pers. minimum à 12 pers. maximum** (Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint la session de formation sera annulée et les participants inscrits remboursés ou décalés sur une autre session de formation à leur convenance).

### **Tarif :**

**Tarif pour les professionnels SANS prise en charge : 1470 euros** soit 21 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'une convention de formation professionnelle).

**Tarif réduit pour les particuliers : 790 euros** soit < 11.30 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'un contrat de formation professionnelle).

**Tarif réduit préférentiel pour les particuliers adhérents au refuge des tortues (ART-Refuge des Tortues) : 690 euros** soit < 9.90 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'un contrat de formation professionnelle).

**Délai d'accès** : L'inscription est immédiate après réception du dossier d'inscription complet et possible jusqu'au 21/06/2021 inclus.

## **Les intervenants**

- **Charlotte HUBLER**, Gérante de Repti Conseils & Formations, éleveuse capacitaire / Déclaration enregistrée sous le n°11910838291 auprès du SRC de la DIRECCTE Île-De-France pour le Préfet de la région. Responsable pédagogique.
- **Jérôme MARAN**, Spécialiste renommé des chéloniens et fondateur du Refuge des Tortues (31). Membre de l'IUCN, auteur de nombreux articles scientifiques, en particulier sur les tortues aquatiques africaines.
- **Olivier MARQUIS**, Docteur en biologie. Curateur « Reptiles et amphibiens » du Parc zoologique de Paris. Titulaire des certificats de capacité « élevage et entretien » et « présentation au public » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes.
- **Docteur Grégory BREUIL**, Dr vétérinaire spécialisé en reptiles et amphibiens.
- **L'équipe de l'ART - Refuge des tortues et L'équipe de Repti Conseils & Formations**

## **Renseignements pratiques**

Charlotte HUBLER / Repti Conseils & Formations

DA n°11910838291 SRC de la DIRECCTE IDF pour le Préfet de la région / OF certifié DataDock N°0071629 ET Qualiopi AC-REF-003-02 Certificat N°843701

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 80370132500026

62 avenue Kruger 91800 BRUNOY

Ligne directe : 07 50 35 79 74 / Mail : [repticf@gmail.com](mailto:repticf@gmail.com) / [www.repticf.fr](http://www.repticf.fr)